L'ORGAREVE ET SES JOYEUX NUAGES

Fiche technique

Public : de 6 mois à 6 ans sur le manège
de 18 à 99 ans pour actionner le limonaire, faire tourner le manège et déclencher la machine cinétique

Capacité : 6 enfants par tour

Durée : 5h sur une journée avec pause – à adapter

Accueil sur place : Prévoir une personne de l'organisation pour repérer les lieux (+ gardiennage lors des pauses).

Espace montage : Accès au lieu de représentation avec le convoi **indispensable (merci de bien vérifier que le camion et la remorque pourront accéder et manœuvrer sur le lieu de jeu. Attention aux inclinaisons de terrain vu la longueur du camion et de la remorque).**

Besoin d'un terrain plat pour l'implantation du manège

15x15 adaptable | Aire de jeu/agencement modulable
3m mini en hauteur

Electricité : 1 prise 220 – 16 A + terre (à moins de 20m du lieu de représentation)

Montage :	1h30 maximum, l'aide d'une personne est **indispensable au déchargement**
Démontage :	1h avec l'aide d'une personne est **indispensable au chargement**

Accueil de la cie : Hébergement et repas de la veille au lendemain de la représentation pour une personne (selon les horaires de jeu et le lieu de la représentation)

Loge (si possible) **:** Chauffée en hiver
Avec toilettes et point d'eau
1 prise électrique normale 220V

Gardiennage du manège : obligatoire si implantation sur plusieurs jours

Parking sécurisé obligatoire pour le convoi (nous avons des vélos pour rejoindre l'hébergement)

Contact en tournée : **Cyrille LOUVEL**, 00 33 (0)6 77 79 18 84

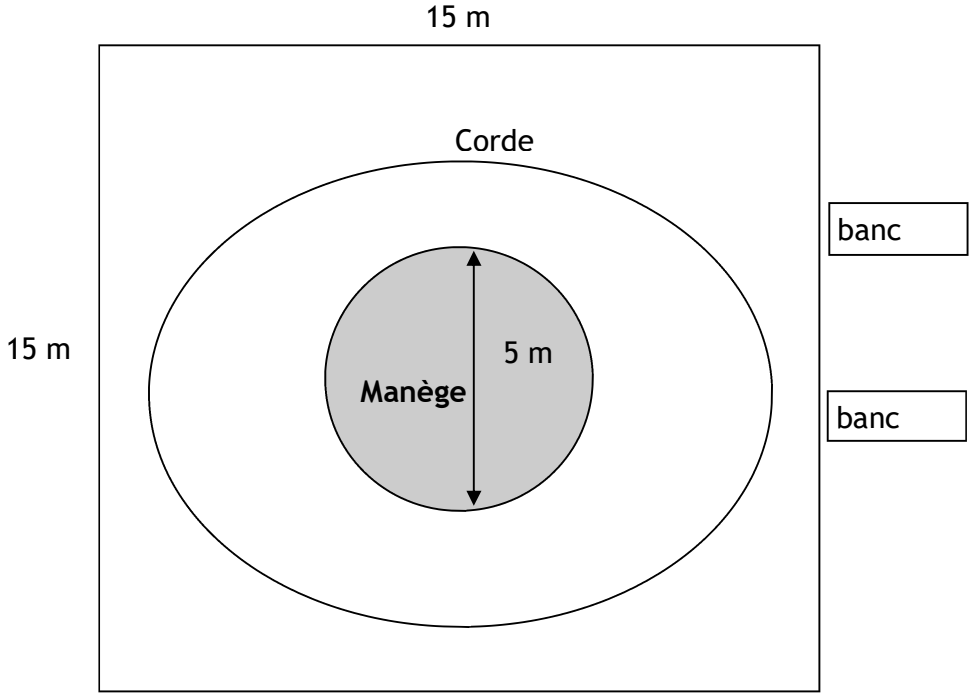
Responsable des tournées : **Nathalie LACOMBE,** diffusion@theatre-toupine.org
00 33 (0)4 50 71 65 97 / 00 33 (0)6 24 77 53 03

L'ORGAREVE ET SES JOYEUX NUAGES

Fiche technique (suite)

L'IMPLANTATION

Peut être adaptée
Idéal – 15x15 | Min – 8x10



DIMENSIONS

Camion : **Fourgon 3.5T** DR 670 NY
Longueur 6 m 10
Largeur 2 m 50
Hauteur 2 m 65

Remorque : DS 964 LQ
Longueur 6 m 35
Largeur 2 m 20
Hauteur 2 m 65

Longueur camion+timon+remorque : 13 m

LE PRODUCTEUR *(1)*

L'ORGANISATEUR *(1)*

(1) Faire précéder la signature de la mention manuscrite «lu et approuvé».